

Agent de sécurité

Type de poste : Temps partiel ou temps partiel, permanent.

Horaire : horaire de soir (20h à 4 ou 22h à 6)

Salaire : 19,00\$ (prime de nuit dès 23h de 2\$)

DESCRIPTION ORGANISATION

Entreprise 100% québécoise et offrant plus de 1200 chambres et suites dans 7 établissements hôteliers, Les Hôtels JARO est la plus grande force hôtelière de la ville de Québec. Avec près de 500 personnes à l'emploi de nos hôtels, de nos restaurants, de nos bars et de notre centre d'amusement, nous occupons une place importante sur le marché du travail de la région de Capitale-Nationale.

Travailler pour Les Hôtels JARO vous permet de croître au sein d'une équipe dynamique dans un environnement de travail professionnel et chaleureux.

Nous sommes fiers d'offrir des possibilités de carrières et d'avancement à la portée de tous.

SOMMAIRE DU POSTE

En tant qu'agent de sécurité pour Les Hôtels JARO, tu pourras mettre à profit l'ensemble de tes aptitudes afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens de notre établissement hôtelier. Tu devras t'assurer de faire respecter les procédures et les normes en matière de sécurité auprès des employés et de la clientèle de l'établissement.

DESCRIPTION DES TÂCHES

- Patrouiller dans différents corridors et étages de l'immeuble et aire de stationnement;
- Contrôler les circulations suspectes dans l'établissement;
- Rechercher les causes des pannes en vérifiant les dispositifs de commande, les condenseurs, les ventilateurs, etc.;
- Intervenir lors de situations d'urgence mineures ou majeures (individu récalcitrant, interruption d'ascenseur, accident de travail, incendie, alertes, etc.).

COMPÉTENCES et FORMATIONS

- Formation RCR et/ou secourisme en milieu de travail (un atout)

HABILETÉS

- Bonne condition et endurance physique;
- Grande disponibilité sur différents quarts de travail (soirs et fins de semaine principalement);
- Jugement sûr et rapide;
- Capacité d'analyse;
- Faire preuve de civisme et de discipline;
- Capacité à travailler sous stress.

AVANTAGES A L'EMPLOI

- Paiement à l'heure;
- REER collectif;
- Rabais employés;
- Programme de référencement;
- Uniforme fourni;
- Stationnement gratuit (à l'exception du Palace Royal);
- Avantage RTC Abonne-Bus (35% de rabais).